

COMMUNIQUE

Le Gouverneur de la région de Dakar informe les populations que dans le cadre de la mise en service de la gare des gros porteurs de Diamniadio, il a tenu une séance de travail, le jeudi 21 décembre 2023, avec les autorités de la Société d'Exploitation du Marché d'Intérêt national et de la Gare des gros porteurs (SEMIG), en présence des représentants des transporteurs, des commerçants, des exploitants agricoles et autres acteurs.

A l'issue de la rencontre, il a été retenu, entre autres mesures, que les gros porteurs, transportant des légumes et fruits en provenance de l'intérieur du pays ou de l'étranger pour ravitailler les différents marchés de Dakar, devront désormais décharger leurs produits au marché d'intérêt national de Diamniadio, la mise en service de la gare des gros porteurs leur offrant un site de stationnement adéquat.

Cette mesure qui doit entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024 a le triple avantage de :

1. Faire jouer au marché d'intérêt national son véritable rôle de marché d'éclatement ;
2. Contribuer au décongestionnement des artères de Dakar ;
3. Permettre aux techniciens du laboratoire national d'analyse et de contrôle (LANAC) de procéder au contrôle sanitaire de ces produits de grande consommation.

Un arrêté du Gouverneur précisera les modalités d'application de la mesure.

Fait à Dakar le 27 décembre 2023

Le Gouverneur

Al Hassan SALL

